

Pratiques de Santé Familiale Favorables à la Santé, à la Croissance, et au Développement des Enfants



Organisation panaméricaine de la Santé



Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé



OMS



UNICEF

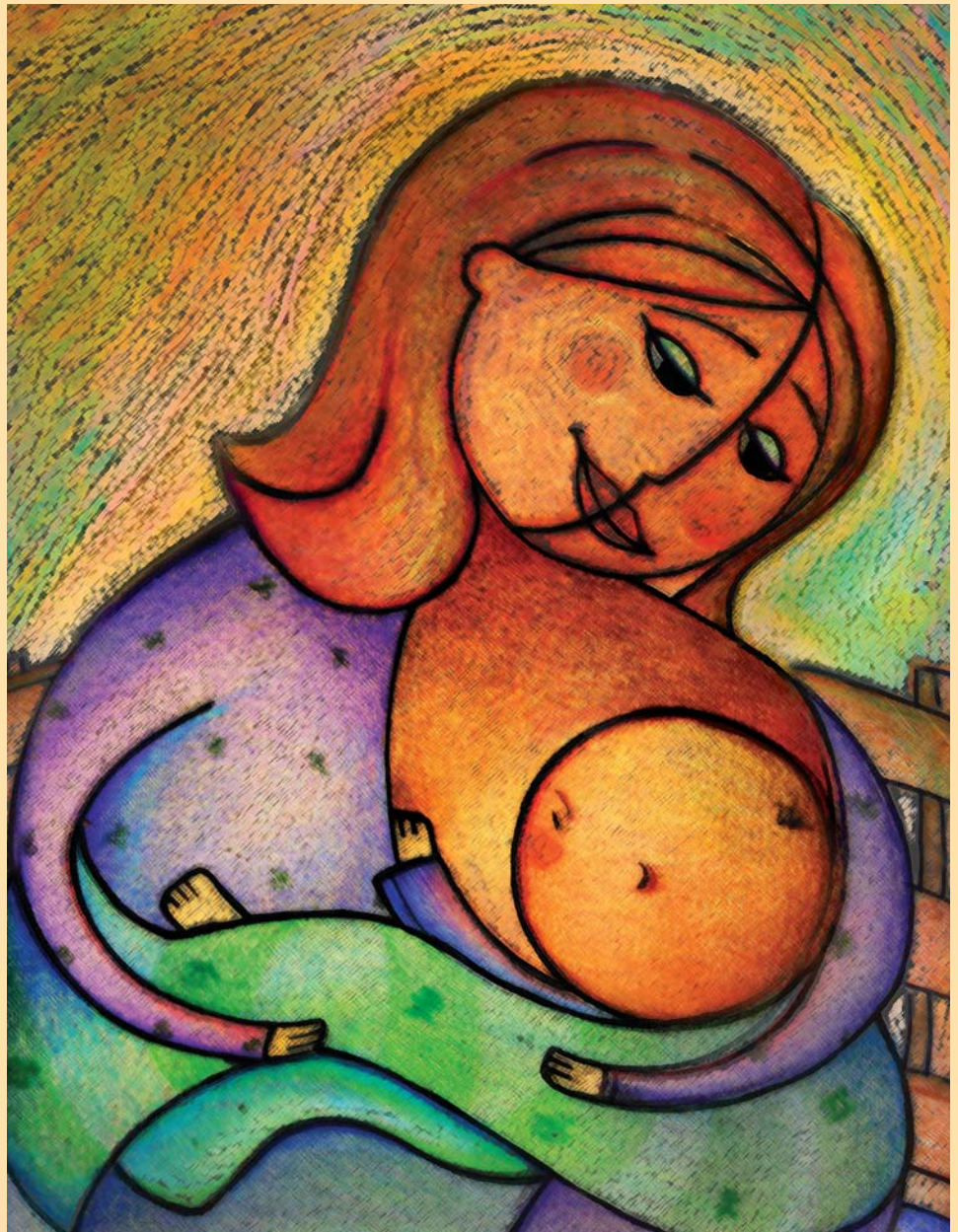


American Red Cross



CMMB
CATHOLIC MEDICAL MISSION BOARD

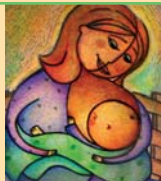
Bristol-Myers Squibb Foundation



L'OMS et l'UNICEF, sur la base des preuves scientifiques et des expériences existantes, promeuvent par la Stratégie de la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME), des pratiques de santé familiale favorables à la santé, à la croissance, et au développement des enfants de moins de cinq ans.

Ces pratiques, présentées au verso, contribuent à:

- Stimuler le développement physique et mental
- Prévenir les maladies
- Offrir des meilleurs soins à la maison, et
- Identifier précocement quand il est nécessaire de chercher de soins de santé hors de la maison



Pour le développement physique et mental

1. Allaiter exclusivement les nourrissons pendant environ six mois (en tenant compte des politiques et recommandations de l'OMS/l'UNICEF/l' ONUSIDA sur le VIH et l'alimentation des nourrissons).
2. A partir de six mois environ, donner aux enfants des aliments complémentaires fraîchement préparés, riches en éléments énergétiques et nutritifs, tout en poursuivant l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans ou plus.
3. S'assurer que les enfants reçoivent une quantité suffisante de micro-nutriments (vitamine A et fer en particulier), soit dans leur régime alimentaire ou sous forme de suppléments.
4. Emmener l'enfant pour qu'il reçoive la série complète de vaccinations (BCG, DPT, VPO et rougeole) avant son premier anniversaire.

Pour la prévention des maladies

5. Protéger les enfants vivant dans les zones endémiques de paludisme en s'assurant qu'ils dorment sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide.
6. Promouvoir le développement mental et social en répondant aux besoins de l'enfant en matière de soins et en stimulant l'enfant par la discussion, le jeu et d'autres échanges physiques et affectifs adéquats.
7. Continuer à alimenter l'enfant et à lui donner plus de liquide lorsqu'il est malade.
8. Donner à l'enfant malade les traitements à domicile appropriés pour soigner les infections.

Pour les soins appropriés à la maison

9. Reconnaître les moments où l'enfant doit être traité hors de la maison et rechercher des soins auprès de prestataires qualifiés.
10. Suivre les conseils de l'agent de santé en matière de traitement, de suivi et de transfert.
11. Se débarrasser correctement des selles (y compris celles de l'enfant) en toute sécurité ; se laver les mains au savon après la défécation, avant de préparer les repas et avant de nourrir les enfants.
12. Veiller à ce que toutes les femmes enceintes bénéficient des quatre consultations prénatales recommandées, ainsi que des doses de vaccin antitétanique et du soutien de la famille et de la communauté dans la recherche de soins appropriés, notamment au moment de l'accouchement et pendant la période du post-partum et de l'allaitement.
13. Prévenir les mauvais traitements et les abus dont sont victimes les enfants et prendre les mesures appropriées le cas échéant.

Pour la recherche des soins

14. Adopter et maintenir un comportement approprié en matière de prévention et de soins pour les personnes affectées par le VIH/SIDA, y compris les orphelins.
15. S'assurer que les hommes participent activement aux soins de l'enfant et qu'ils sont impliqués dans la santé en matière de la reproduction de la famille.
16. Prendre les mesures appropriées pour prévenir et prendre en charge les blessures et les accidents qui surviennent chez les enfants.